Extrait du UJFP

http://www.ujfp.org/spip.php?article12

En soutien avec les cinéastes refusant de cautionner le régime israélien

- L'UJFP en action - Communiqués de l'UJFP -

Date de mise en ligne : lundi 2 novembre 2009

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Communique adopté par l'Assemblée Générale annuelle de l'UJFP, le 01 novembre 2009

La rétrospective intitulée Tel-Aviv : le paradoxe, organisée par le Forum des Images avec le soutien de la Mairie de Paris, pour célébrer le centenaire de la capitale israélienne, aura peut-être lieu à partir du 4 novembre à Paris, mais sans certains des cinéastes invités qui refusent d'y présenter leurs films...
Huit d'entre eux*, citoyens israéliens juifs ou palestiniens, palestiniens des territoires occupés ou de l'exil, informés de la programmation de leur film dans un tel cadre ont retiré leur film. Une conférencière invitée à une table ronde a également signifié son retrait.

Ces cinéastes refusent en effet de participer à la célébration de Tel-Aviv. Ils refusent de servir de caution à la « démocratie » israélienne qui montre tous les jours au monde ses états de service : de Gaza à Naplouse et de Hébron à Jénine dans les territoires palestiniens occupés, et de Nazareth à Rahat envers les citoyens palestiniens d'Israël : Occupation, colonisation, discriminations légales, c'est aujourd'hui la capitale d'un Etat responsable de crimes de guerres et peut-être de crimes contre l'humanité que Paris veut célébrer. C'est inacceptable pour ces cinéastes.
L'UJFP apporte son soutien aux cinéastes du refus, et considère que la rétrospective doit être annulée.

Il est temps que les institutions françaises, comme les organisateurs d'événements culturels ou de toute autre nature en France prennent acte de la réalité des violations du droit international et des crimes de guerre commis par Israël et assument leurs responsabilités respectives. Les institutions doivent respecter les engagements internationaux signés par la France, appliquer et faire appliquer les sanctions prévues aux violations des droits humains, et des normes internationales. La société civile ne peut accepter que les crimes de l'occupation et de la colonisation soient dissimulés ou niés par des simulacres de normalité. Pour Tel Aviv ce n'est pas l'heure des célébrations, mais celle des comptes !

* Hany Abu Assad (Paradise Now)

Najwa Najjar,http://www.film.com/celebrities/najwa-najjar/25458446

Tamar Berger conférencière invitée

Skandar Copti et Yaron Shani (Ajami)

Maryse Gargour (Jaffa, la mienne)

Anne Marie Jacir (Le sel de la mer)

Shai Karmeli Pollack (Bilin, mon amour)

Avi Moghrabi (August)

Eyal Sivan (Jaffa, la mécanique de l'orange)

Copyright © UJFP